



Territoire Educatif Rural de Paulhaguet : Une usine à gaz pour liquider l'école publique communale !

L'édition du lundi 30 janvier du journal « La Montagne » rend compte de l'installation du « Territoire éducatif Rural » de Paulhaguet, désignant l'intégration de l'école primaire (enfants de la maternelle aux CM2) dans les locaux du collège public, baptisé pompeusement pôle éducatif rural d'excellence par l'inspectrice d'académie.

Que de mots pour ce qui s'avère être une expérimentation pour remettre en cause toute l'architecture de l'école publique communale. A travers ce TER, c'est bien toutes les écoles du canton qui sont en danger.

Comme le note la principale du collège, « *le plus difficile sera de faire adhérer les familles et les équipes au projet* ». C'est tout à fait exact. Comment est-il possible que ni les parents d'élèves, ni les enseignants n'aient été consultés à aucun moment que ce soit avant d'être mis devant le fait accompli ?

Le premier acte de ce TER a été, en 2022, la fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle, supprimant ainsi un directeur et modifiant les seuils de gestion. Alors qu'une ouverture de classe aurait pu être envisagée à l'école élémentaire, l'inspectrice d'académie a préféré opérer la fusion. Conséquences, des départs importants d'élèves vers l'école privée de Brioude, des difficultés sans nom pour la nouvelle directrice qui dirige l'école sur deux sites pour cette année.

Quant au projet bâtementaire visant à installer l'école dans l'ancien internat du collège, alors que c'est prévu réglementairement, l'inspectrice d'académie s'est refusée à traiter du sujet en CHSCT D. Résultat, les locaux en rénovation sont conçus en dépit du bon sens : les classes maternelles qui travaillent ensemble, ne sont pas au même étage, les salles de propreté sont mal placées, pas d'espace correct pour les personnels, une perte de près de la moitié de la surface utile par rapport à l'existant...

Quant au projet d'excellence d'enseignement en anglais, l'inspectrice d'académie n'a pu trouver aucun enseignant pour le réaliser et a dû recourir à un contractuel sans formation, recruté en dernière minute.

A travers ce TER, l'inspectrice d'Académie met en œuvre la politique du Ministre qui vise à poursuivre le démantèlement de l'école publique : professeur de collège intervenant à l'école et inversement, alors que les métiers sont distincts, regroupements, fusions d'écoles, remise en cause de la liberté pédagogique des enseignants par des projets imposés d'en haut, ... Cette analyse est d'ailleurs confirmée par un nouveau rapport de la Cour des comptes qui insiste sur la nécessité de « *dessiner un système éducatif composé d'établissements autonomes, sous contrat avec l'Etat et la collectivité locale.* » Leur financement dépendrait des résultats des élèves. A leur tête, un vrai manager doté de pouvoirs d'évaluation, de paye et de recrutement sur les personnels de l'établissement, enseignants compris.

Non, décidément, tout n'est pas rose au pays des bisounours de madame AUBRY et les enseignants et les familles auraient pu exprimer les réels besoins de l'école publique s'ils avaient été sollicités et éviter cette gabegie d'argent public pour des projets parachutés, pompeux et à unique but de communication. C'est la raison pour laquelle FO s'est opposée à ce projet dès qu'elle en eu connaissance et a relayé les revendications des collègues.

Avec les élus qui se sont déjà exprimés, la FNEC FP FO est inquiète des conséquences de ce projet sur les écoles rurales du secteur, à l'heure où l'Inspectrice d'académie est à la manœuvre pour fermer 10 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine.

Alors que plus de 2,5 Millions de manifestants ont exprimé leur rejet de la réforme des retraites le 31 Janvier, alors que les enseignants, avec leurs organisations syndicales ont décidé de reconduire la grève les 1er et 2 février, Monsieur le Ministre et sa représentante locale seraient bien inspirés d'arrêter de souffler sur les braises et de stopper immédiatement les suppressions de postes pour la rentrée 2023 et d'arrêter les expérimentations de démantèlement de l'école publique.

Quoi qu'il en soit, les personnels et les parents d'élève savent qu'ils pourront compter sur la FNEC FP FO pour organiser, avec eux, les mobilisations contre les fermetures de classes et pour la défense de l'école communale. Ce qui est certain, c'est que réussir à faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites placera le Ministre N'Diaye et ses représentants locaux dans une situation bien compliquée pour imposer leurs projets funestes.

C'est pourquoi, la FNEC FP FO appelle les personnels de l'Education Nationale à participer massivement à la manifestation au Puy le mardi 7 Février lors de la nouvelle journée de grève et de manifestations initiée par l'ensemble des confédérations nationales contre la réforme Macron/Borne.

Le Puy, le 3 février 2023.